

## **L'impact des réformes de 1993 et de 2003 sur les retraites**

Une analyse à l'aide du modèle de microsimulation ARTÉMIS

T. Debrand et A-G. Privat, Ined, Paris, Document de travail, n° 126, avril, 27 p., (2005).

<http://www.ined.fr/publications/collections/dossiersetresearches/126.pdf>

Cet article présente les résultats des évaluations, à l'aide du modèle de microsimulation ARTÉMIS (Analyse des Retraites du secteur privé par MicroSimulation), de l'impact des réformes destinées à maintenir l'équilibre financier de long terme du régime de retraite par répartition, sur les différentes générations de retraités du secteur privé en France. Le scénario central correspond à la situation législative après la réforme 1993. Deux variantes sont successivement examinées : l'impact ex post de la réforme de 1993 et l'effet de la réforme de 2003. Nous comparons les effets de ces réformes en étudiant les différences inter et intragénérationnelles. Les résultats exprimés à la fois en terme de masses et de distributions portent plus particulièrement sur les deux principales voies d'ajustement prévues par ces réformes, que sont l'âge de départ en retraite et le niveau de la pension moyenne.

### **Résumé par Antoine Math**

L'article ne porte "que" sur le régime général, donc que sur les cotisants et retraités du régime de base de la sécurité sociale, en gros le secteur privé. Donc ça ne permet de simuler que l'impact des réformes de ce régime, et pas celui des retraites complémentaires. Mais c'est très instructif. Notamment pour rire de ceux qui ont pu approuver la réforme Raffarin pour ce qui concerne les salariés du privé

Le scénario central est la situation avant la réforme Raffarin. Sur ce scénario, sont simulés deux variantes, un retour à l'avant 1993 et la réforme Raffarin. On pourrait discuter certaines hypothèses (notamment celles qui tendent à minimiser l'impact des réformes sur le niveau des retraites, comme les changements de comportement de départ à la retraite et l'arrêt de l'allongement de la durée légale à 42 ans (167 trim), mais c'est très honnête.

Pour aller vite, on peut aller directement aux résultats qui sont très parlants (pages 17 et suivantes). Retour à l'avant "Balladur" : âge de la retraite 1,3 ans plus tôt en moyenne et hausse de la pension moyenne de + 24 % pour les générations 65-70 (malgré départ en retraite plus tôt), + 28 % pour les femmes qui ont donc le plus morflé grâce à Balladur. Effet "Raffarin", la deuxième couche : nouveau recul de l'âge de la retraite de 1,4 an en moyenne, et nouvelle baisse de pension moyenne de 10 %, 11 % pour les femmes, également mieux "servies" par Raffarin.

Au niveau macro, en 2030 la pension moyenne passe de 7808 euros constant avant Balladur, à 6483 euros après réforme 1993, à 6053 euros après réforme Raffarin (page 26), soit environ 25% de baisse entre 2000 et 2030 (en intégrant pourtant des changements de comportements tels que recul de l'âge de départ à la retraite de 2,7 ans en moyenne !). Le taux de croissance annuel des montants des retraites passe de 1,3 %, à 0,6 % puis 0,3 %, pour des hypothèses (celles du COR) de croissance du salaire moyen de 1,6 % (une croissance du PIB à peine plus faible, cf. tableau page 9).